



BIEN CHEZ SOI

ORGANISER LA COMMUNICATION, FAVORISER L'ÉCHANGE

L'action "Bien chez soi" a pour objectif de permettre aux aînés de partager leur expérience vis-à-vis de leur logement actuel, afin de faciliter l'identification des problèmes par la Ville et le CCAS, des facteurs qui concourent au bien-être au sein de l'habitat : superficie, aménités à proximité, domicile individuel ou collectif, éventualité d'un déménagement etc. Elle repose sur trois groupes de réflexion relatifs à l'habitat et au parcours résidentiel des aînés, organisés en février 2021.

UN PROJET INCLUSIF

Avant la mise en place de l'action, des réunions techniques préalables ont eu lieu et une conception partagée d'outils d'investigations et de support de communication a été élaborée. Des liens ont ensuite été établis entre les trois groupes de réflexion, un support de communication a été diffusé et les habitants ont été invités. L'action a ensuite eu lieu et trois groupes de réflexion, chacun en visioconférence, ont été formés et ont pu participer à des moments de partage en février 2021. Afin de lutter contre la fracture numérique et de prévenir d'éventuels freins à participation, les aînés avaient la possibilité de rejoindre les groupes de réflexion par téléphone (fixe ou portable). A ce titre, la participation aux groupes de réflexion ne nécessitait pas d'inscription préalable, et différents jours de la semaine et créneaux horaires ont été proposés afin de faciliter la participation du plus grand nombre. Sur ces trois groupes de réflexion, une vingtaine d'habitants ont pu participer, et cinq ont partagé par mail leurs remarques et observations sur le sujet.

La retranscription en direct des propos échangés a été effectuée par le responsable de l'observation sociale et territoriale, tandis que les résidences autonomie ont été présentées par la directrice de la résidence autonomie Montesquieu et la directrice déléguée autonomie et veille sociale. Une évaluation intermédiaire de l'action a été mise en place par le responsable de l'observation sociale et territoriale, à travers la rédaction d'un diagnostic relatif aux besoins des personnes âgées et aux résidences autonomie.



Ville de Grenoble

Ville adhérente depuis 2012

Grenoble (38)

OBJECTIFS :

- Sensibiliser et informer les aînés autour de la formule d'habitat qu'est la résidence autonomie.
- Accompagner la réflexion de la Ville et du CCAS de Grenoble autour des formules d'habitat à destination des aînés, afin d'ajuster l'offre de services au regard des préoccupations partagées par les habitants âgés.
- Penser l'accompagnement des transitions au sein des parcours résidentiels.

PRATIQUE :

- Organiser des réunions pour mettre en place le projet.
- Conceptualiser des outils d'investigation (grille d'animation des groupes de réflexion, support de présentation portant sur les résidences autonomie).
- Organiser et animer les groupes de réflexion.
- Retranscrire les propos échangés.
- Évaluer l'action.

PARTAGER SON EXPÉRIENCE AVEC L'HABITAT

Cette action constitue une première étape au sein d'un processus plus global, destiné à interroger et à accompagner le déploiement d'une politique locale d'habitat spécifique pour l'avancée en âge. Dans le prolongement du plan stratégique 2017-2021 du CCAS relatif à l'hébergement des personnes âgées, le projet d'ouverture d'une nouvelle résidence autonomie se pose sur le territoire grenoblois. Afin de soutenir une dynamique participative, les aînés qui vivent actuellement au sein des quatre résidences autonomie gérées par le CCAS de Grenoble seront également associés afin de faciliter la mise au jour de besoins complémentaires, et d'avoir une approche qui soit la plus globale possible. Au cours de l'avancée en âge, chacun peut se trouver face à la nécessité d'habiter plusieurs lieux de vie. Pour faire en sorte que chacun se sente bien dans son logement, celui-ci doit être et en capacité de s'adapter aux besoins et aux attentes des aînés d'aujourd'hui et de demain. C'est pour cela que la Ville et le CCAS de Grenoble ont souhaité que les aînés puissent partager leur expérience vis-à-vis de leur logement (expertise d'usage du logement).

SUITE DE L'ACTION

Cette action sera amplifiée en septembre 2021, avec l'organisation de temps participatifs complémentaires à ceux initiés en février dernier, comme des "focus-groups" qui sont menés auprès des résidents des quatre résidences autonomie gérées par le CCAS de Grenoble, via l'adaptation des outils d'enquête conçus pour la première étape. Des "focus-groups" à destination des Grenoblois de 55 ans et plus, seront organisés sur les six secteurs de la ville en présentiel (sous-réserve des mesures sanitaires en vigueur). Un temps de restitution global sera aussi proposé aux habitants, agents, élus et partenaires en décembre 2021, à l'Hôtel de Ville de Grenoble, à l'occasion d'une "soirée-débat" autour de l'habitat et du parcours résidentiel des aînés.



Un "focus-groups" autour de la question de la résidence autonomie.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Grenoble, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com